

# CONSEIL CITOYEN

GARE, PELOUX-MAIL, CITADELLE

## COMPTE RENDU N°2

Séance plénière du conseil citoyen – Mercredi 25 Janvier 2012 à 19h (UFCV)

	Raphaël DURET (co-animateur « élu »), Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (co-animatrice « habitante »), Michel FONTAINE (président de Bourg-en-Bresse Agglomération), Sylviane CHENE (Vice-présidente déléguée aux transports), Sylvain EYMERY (Pôle citoyen)
<b>Présents</b>	<b>Mesdames</b> : Maud BELAIZOUD ; Béatrice BIZET ; Bénédicte CERTAIN-BRESSON ; Marie-Line DOUILLET ; Janine DREVON-COUGET ; Isabelle GENTON ; Denise GRATTESOL ; Renée REMLINGER ; Bernadette SANGIORGIO ; Gisèle SCHILLINGER ; Sara TAROUAT ; Elisa CALARD ; Maryse JOLY (Association Le Plateau) <b>Messieurs</b> : Ludovic ALAIN ; Quentin BELAIZOUD ; Marcel CURT ; Pierre GOBET ; Jacky GUERAUD ; Cyrille KLEINE ; Marc LOMBARD ; Philippe POULAIN ; Jean-Pierre SANGIORGIO ; Alain SCHILLINGER ; Emilien SERMET (représenté par Patrick SERMET) ; Jean-Guy TABARY ; Bernard VUITTON ; Christophe BAUCHET (Foncia immobilier)
<b>Absents excusés</b>	<b>Messieurs</b> : Pierre SEIGNEMARTIN (OMS) ;

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 8 Décembre 2011
2. Présentation des aménagements du Pôle d'Echange Multimodal (par Michel FONTAINE, président de Bourg-en-Bresse Agglomération)
3. Choix des thématiques à traiter, création des groupes de travail et détermination du plan de travail du conseil citoyen
4. Information sur le plan de formation destiné aux conseillers citoyens durant le premier semestre 2012
5. Point d'information sur le Système d'Echange Local (S.E.L.) Bressan (par Jean-Guy TABARY)
6. Questions diverses / Questions de proximité

Le compte-rendu de la séance plénière du 8 Décembre 2011 est approuvé.

## 2. Présentation des aménagements du Pôle d'Echange Multimodal

Michel FONTAINE (président de Bourg-en-Bresse Agglomération) et Sylviane CHENE (vice-présidente déléguée aux transports) rappellent le contexte général de ce projet phare de l'intercommunalité :

- Un projet déclaré **d'intérêt communautaire** par Bourg-en-Bresse Agglomération
- Un projet **partenarial** : Etat, Région, Département de l'Ain, Bourg-en-Bresse Agglomération, Ville de Bourg-en-Bresse, RFF, SNCF
- Un projet de l'ordre de 20M€HT

Les objectifs principaux de cet aménagement sont les suivants :

- **Faciliter les échanges** entre les différents modes de déplacements (train, bus, car, voiture, vélo, marche à pieds...)
- **Améliorer l'accès à la gare** par tous les modes de transports et pour tous
- **Améliorer l'accueil** des usagers et les services en gare

Les aménagements mis en oeuvre pour répondre à ces objectifs sont :

1. *L'aménagement de la gare interne (Travaux pilotés par RFF) qui ont eu lieu en 2010 :*

- Créer un nouvel accès à la gare côté Ouest par le prolongement du souterrain jusqu'à la rue du Peloux
- Rehaussement des quais de la gare
- Création d'ascenseurs sur les quais

2. *L'aménagement de la gare côté Peloux : (Travaux pilotés par Bourg-en-Bresse Agglomération) qui ont lieu en 2011 – 2012 :*

- Escaliers + ascenseur
- Aménagement d'un parvis : quais bus, dépose minute, arceaux vélos/consignes à vélos
- Cheminements piétons/vélos
- Parking (160 places)

La durée des travaux sera de 8 mois.

3. *Puis, les travaux se feront côté avenue Pierre Sépard avec le réaménagement du bâtiment voyageur (travaux RFF) et du parvis de la gare et de l'avenue Pierre Sépard (travaux Bourg-en-Bresse Agglomération). Ces travaux auront cours de fin 2012 à début 2014 et se décomposeront de la manière suivante :*

Bâtiment voyageur :

- Rénovation des façades
- Réorganisation des espaces internes
- Amélioration de l'information, de la signalétique, des services

Aménagement parvis de la gare et avenue Pierre Sépard :

- Démolition des Halles SERNAM et le bâtiment du Tri postal (2012) permettant les aménagements prévus ci-dessous
- Aménagement du parvis
- Création d'une gare routière
- Réorganisation du stationnement
- Aménagement de l'avenue Sépard



Faisant suite à la présentation, un échange entre les élus de la communauté d'agglomération et les conseillers citoyens a eu lieu :

*Des aménagements seront-ils réalisés pour réduire la vitesse (feu tricolore, passage en zone 30) sur la rue du Peloux ?*

Réponse ==> Il est rappelé que la largeur actuelle permet aux véhicules de rouler vite. Cependant, la rue sera aménagée de manière à donner une place bien plus importante aux cycles et aux piétons, avec notamment l'installation d'un plateau piétonnier au niveau de la sortie du souterrain.

*Est-ce que la largeur des trottoirs de l'avenue pierre sénard sera revue, compte-tenu de leur étroitesse actuelle ?*

Réponse ==> L'aménagement de l'avenue pierre sénard fera l'objet d'un traitement plus qualitatif, donnant une place plus importante aux piétons et aux cycles. Par conséquent, les trottoirs seront élargis.

*Qu'en est-il de l'avenir du parking de Fonlupt ?*

Réponse ==> Pas d'aménagements prévus pour l'instant. Il servira essentiellement de « parking de réserve » pendant les périodes de travaux. L'aménagement du parking côté Peloux a pour objectif d'absorber une partie de l'occupation des places de stationnement sur le quartier du Plateau.

*Comment comptez-vous relier la gare au centre-ville pour les cyclistes de manière sécurisée ?*

Réponse ==> Bourg-en-Bresse Agglomération a mis en place des « itinéraires malins » qui permettent aux cyclistes de se rendre dans différents lieux de la ville par des itinéraires se situant en dehors des axes importants.

*Est-ce que la fin des travaux du PEM correspondra avec le début des travaux du palais de justice ?*

Réponse ==> Si cela est le cas, ce sera sur une courte durée. Dans tous les cas, des mesures relatives à la circulation seront mises en oeuvre pour que la gêne occasionnée soit minimale.

*Ne serait-il pas intéressant d'aménager un voie de Transports en Communs en Site Propre (TCSP) sur l'avenue Pierre Sénard – tout en maintenant le double-sens de circulation ? Cela permettrait aux transports de gagner en vitesse et faire ainsi concurrence à l'automobile. En matière d'aménagement, il faudrait de ce fait supprimer un côté de stationnement. Il est rappelé que l'organisation actuelle de la circulation génère des embouteillages important en fin de journée.*

Réponse ==> La nouvelle Délégation de Service Publique (DSP) des transports en communs prévoit la mise en place de TCSP. Cependant, la largeur de l'avenue ne permet pas un aménagement de cette nature ici. Il sera demandé aux services techniques de la Ville de réaliser une étude vérifiant la saturation des feux situés sur l'avenue.

### 3. Constitution des groupes de travail

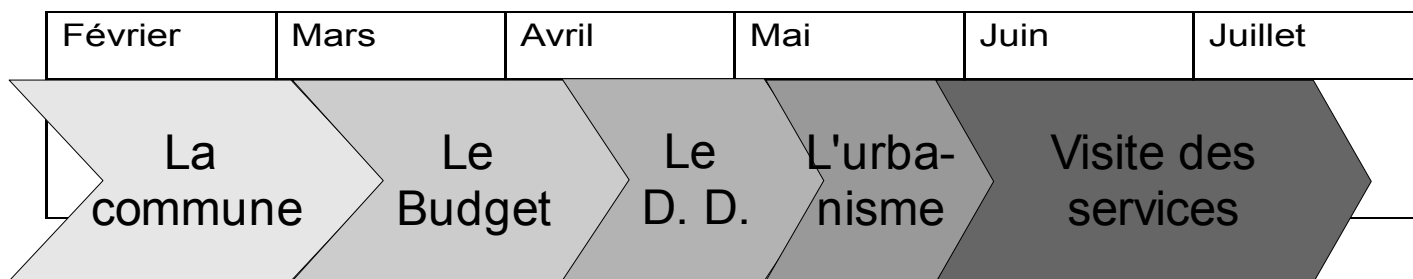
Afin de travailler plus spécifiquement sur des sujets, trois groupes de travail ont été constitués. Ils feront régulièrement état de l'avancement de leurs travaux en séance plénière.



Groupes de travail	Membres	
Amélioration du cadre de vie au Peloux – zone Montholon	Marcel CURT Béatrice BIZET Marc LOMBARD Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ Maryse JOLY	Pierre GOBET Bernadette SANGIORGIO Ludovic ALAIN Sara TAROUAT Elisa CALARD
Bus/Déplacements	Maud BELAIZOUD Philippe POULAIN	Emilien SERMET
Aménagements cyclables	Bénédicte CERTAIN-BRESSON Ludovic ALAIN Emilien SERMET Philippe POULAIN	Alain SCHILLINGER Gisèle SCHILLINGER Alain GINOUX

#### 4. Information sur le plan de formation destiné aux conseillers citoyens durant le premier semestre 2012

Un plan de formations-séminaires sera dispensé aux conseillers citoyens afin de leur permettre de bénéficier de connaissances sur le fonctionnement des collectivités.



Formation	Dates	
<i>La commune</i>	Mardi 21 Février à 14h Jeudi 23 Février à 18h	Mercredi 7 Mars à 20h Jeudi 8 Mars à 18h
<i>Le budget</i>	Mercredi 14 Mars à 14h Jeudi 15 Mars à 18h	Mardi 20 Mars à 20h Mercredi 21 Mars à 18h
<i>Le développement durable</i>	Mercredi 28 Mars à 18h Lundi 2 Avril à 20h	Mercredi 4 Avril à 14h Jeudi 5 Avril à 18h
<i>L'urbanisme</i>	Mercredi 25 Avril à 14h Mercredi 25 Avril à 18h	Jeudi 26 Avril à 18h Jeudi 3 Mai à 20h

## 5. Point d'information sur le Système d'Echange Local (S.E.L.) Bressan

Jean-Guy TABARY présente le SEL Bressan, en explique les objectifs et le fonctionnement. Il indique que le montant de l'adhésion est de 10€.

Pour plus d'informations : <http://sel01.hautetfort.com>

## 6. Questions de proximité

- Il est signalé qu'un trottoir rue Général Delestraint est complètement envahi par une haie non-taillée d'un résident.
- Une voiture (épave) occupe une place de stationnement depuis 2 ans Rue Langevin.
- Pourquoi la végétation sur le Bastion a été complètement supprimée ?

La prochaine réunion plénière aura lieu le :  
**Mardi 3 Avril 2012 à 19h à l'Hôtel de Ville (Salles Bohan 1 et 2)**

